

Diagnostic de performance énergétique - logement (6.2)

N° : 2028V2001011B
 Valable jusqu'au : 15/07/2030
 Type de bâtiment : Maison individuelle
 Année de construction : Avant 1948
 Surface habitable : 72,47 m²
 Adresse : 473 Route du Bois Normand
 28270 RUEIL LA GADELIERE

Date : 16/07/2020 Date de visite : 16/07/2020
 Diagnostiqueur : DUVALLET JEAN-LUC
 8 Rue de la vallée Douy 28220 CLOYES LES TROIS RIVIERES
 Numéro certification : DTI/0707-002
 Signature :

DIAG ENERGY
 8 Bis, Rue de la vallée
 28220 DOUY
 Tél/Fax 09 65 18 68 41 ou 06 79 92 55 65
 Diag.Energy@Orange.fr
 Siren : 513 951 000

Propriétaire :
 Nom : Mr Mme VALES Grégory -MATHON Edith
 Adresse : 473 Route du Bois Normand
 28270 RUEIL LA GADELIERE

Propriét. des installations communes (s'il y a lieu) :
 Nom :
 Adresse :

Consommations annuelles par énergie

obtenues au moyen des factures d'énergie des années 2017/2018 fournies par le propriétaire

	Moyenne annuelle des consommations	Consommations en énergies finales	Consommations en énergie primaire	Frais annuels d'énergie
	Détail par énergie dans l'unité d'origine	Détail par énergie et par usage en kWh _{EP}	Détail par usage en kWh _{EP}	
Chauffage				
Eau chaude sanitaire				
Refroidissement				
CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE POUR LES USAGES RECENSES	Electricité : 6850 kWh Bûches : 7 stères	Electricité : 6850,00 kWh _{EP} Bois : 11760,00 kWh _{EP}	29433,00 kWh _{EP}	1496,00 € Abonnements compris

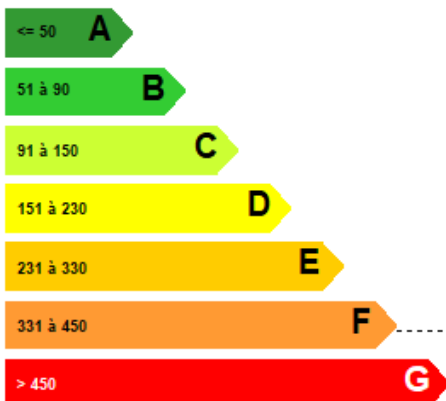
Consommations énergétiques (en énergie primaire) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement

Emissions de gaz à effet de serre (GES) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement

Consommation réelle :	406,1 kWh _{EP} /m ² .an	Estimation des émissions :	10 kg éqCO ₂ /m ² .an
------------------------------	---	-----------------------------------	---

sur la base d'estimations au logement

Logement économe

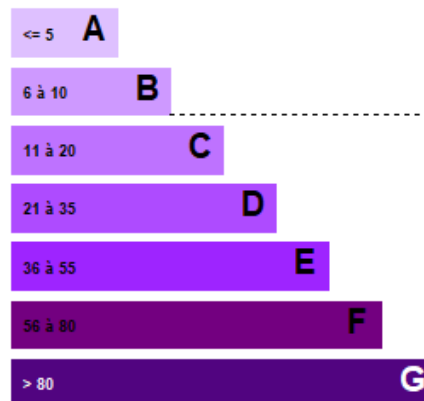


Logement énergivore

Logement

406,1
kWh_{EP}/m².an

Faible émission de GES



Forte émission de GES

Logement

10,0
kgéqCO₂/m².an

Diagnostic de performance énergétique - logement (6.2)

Descriptif du logement et de ses équipements

Logement	Chauffage et refroidissement	Eau chaude sanitaire, ventilation
Murs : - Mur en blocs de béton creux Ep 23cm avec isolant (ITI) Ep=10 cm - Mur en briques pleines simples Ep 12cm non isolé - Mur en pierre de taille/moellons Ep 50cm non isolé	Système de chauffage : - PAC air/air + Insert	Système de production d'ECS : - Production ECS Electrique 150 L
Toiture : - Plafond solives bois avec ou sans rempl. - Plafond solives bois avec ou sans rempl. isolé (ITI) Ep=20 cm	Emetteurs : - Soufflage air chaud	Système de ventilation : - VMC SF Auto réglable
Menuiseries : - Fen.bat. PVC double vitrage(VNT) air 12mm Avec volets roulants PVC - Fen.bat. PVC double vitrage(VNT) air 16mm Sans volet - Fen.bat. bois double vitrage(VNT) air 12mm Sans volet - Fen.bat. bois simple vitrage(VNT) Avec battants bois - Porte opaque pleine simple en métal	Système de refroidissement :	
Plancher bas : - Plancher sur terre-plein Surface Terre-plein : 72,47 m2 Terre-plein non isolé	Rapport d'entretien ou d'inspection des chaudières joint : Non requis	
Énergies renouvelables Bois	Quantité d'énergie d'origine renouvelable: 162,27 kWh_{EP}/m².an	
Type d'équipements présents utilisant des énergies renouvelables : - Système au bois		
Pourquoi un diagnostic - Pour informer le futur locataire ou acheteur ; - Pour comparer différents logements entre eux ; - Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.	Énergie finale et énergie primaire L'énergie finale est l'énergie que vous utilisez chez vous (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc.). Pour que vous disposiez de ces énergies, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle que vous utilisez en bout de course.	
Usages recensés Le diagnostic ne relève pas l'ensemble des consommations d'énergie, mais seulement celles nécessaires pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement du logement. Certaines consommations comme l'éclairage, les procédés industriels ou spécifiques (cuisson, informatique, etc.) ne sont pas comptabilisées dans les étiquettes énergie et climat des bâtiments.	L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.	
Constitution de l'étiquette énergie La consommation d'énergie indiquée sur l'étiquette énergie est le résultat de la conversion en énergie primaire des consommations d'énergie du logement indiquée par les compteurs ou les relevés.	Variations des conventions de calcul et des prix de l'énergie Le calcul des consommations et des frais d'énergie fait intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. La mention « prix de l'énergie en date du... » indique la date de l'arrêt en vigueur au moment de l'établissement du diagnostic. Elle reflète les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national.	
	Énergies renouvelables Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergie renouvelable produite par les équipements installés à demeure.	

Diagnostic de performance énergétique - logement (6.2)

Conseils pour un bon usage

En complément de l'amélioration de son logement (voir page suivante), il existe une multitude de mesures non coûteuses ou très peu coûteuses permettant d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces mesures concernent le chauffage, l'eau chaude sanitaire et le confort d'été.

Chauffage

- Fermez les volets et/ou tirez les rideaux dans chaque pièce pendant la nuit.
- Ne placez pas de meubles devant les émetteurs de chaleur (radiateurs, convecteurs,...), cela nuit à la bonne diffusion de la chaleur.
- Si possible, réglez et programmez : La régulation vise à maintenir la température à une valeur constante, réglez le thermostat à 19 °C ; quant à la programmation, elle permet de faire varier cette température de consigne en fonction des besoins et de l'occupation du logement. On recommande ainsi de couper le chauffage durant l'inoccupation des pièces ou lorsque les besoins de confort sont limités. Toutefois, pour assurer une remontée rapide en température, on dispose d'un contrôle de la température réduite que l'on règle généralement à quelques 3 à 4 degrés inférieurs à la température de confort pour les absences courtes. Lorsque l'absence est prolongée, on conseille une température "hors-gel" fixée aux environs de 8°C. Le programmeur assure automatiquement cette tâche.
- Réduisez le chauffage d'un degré, vous économiserez de 5 à 10 % d'énergie.
- Éteignez le chauffage quand les fenêtres sont ouvertes.

Eau chaude sanitaire

- Arrêtez le chauffe-eau pendant les périodes d'inoccupation (départs en congés,...) pour limiter les pertes inutiles.
- Préférez les mitigeurs thermostatiques aux mélangeurs.

Aération

Si votre logement fonctionne en ventilation naturelle :

- Une bonne aération permet de renouveler l'air intérieur et d'éviter la dégradation du bâti par l'humidité.
- Il est conseillé d'aérer quotidiennement le logement en ouvrant les fenêtres en grand sur une courte durée et nettoyez régulièrement les grilles d'entrée d'air et les bouches d'extraction s'il y a lieu.
- Ne bouchez pas les entrées d'air, sinon vous pourriez mettre votre santé en danger. Si elles vous gênent, faites appel à un professionnel.

Si votre logement fonctionne avec une ventilation mécanique contrôlée :

- Aérez périodiquement le logement.

Confort d'été

- Utilisez les stores et les volets pour limiter les apports solaires dans la maison le jour.
- Ouvrez les fenêtres en créant un courant d'air, la nuit pour rafraîchir.

Autres usages

Eclairage :

- Optez pour des lampes basse consommation (fluocompactes ou fluorescentes).
- Évitez les lampes qui consomment beaucoup trop d'énergie, comme les lampes à incandescence ou les lampes halogènes.
- Nettoyez les lampes et les luminaires (abat-jour, vasques...) ; poussiéreux, ils peuvent perdre jusqu'à 40 % de leur efficacité lumineuse.

Bureautique / audiovisuel :

- Éteignez ou débranchez les appareils ne fonctionnant que quelques heures par jour (téléviseurs, magnétoscopes,...). En mode veille, ils consomment inutilement et augmentent votre facture d'électricité.

Électroménager (cuisson, réfrigération,...) :

- Optez pour les appareils de classe A ou supérieure (A+, A++,...).

Diagnostic de performance énergétique - logement (6.2)

Recommandations d'amélioration énergétique

Sont présentées dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire vos consommations d'énergie. Examinez-les, elles peuvent vous apporter des bénéfices.

Mesures d'amélioration	Crédit d'impôt
<p>Isol. murs extérieurs par l'intérieur</p> <p>En construction récente, ne jamais isoler un mur humide. Avant de poser un isolant, traiter au préalable le problème d'humidité.</p> <p>En construction ancienne, ne pas poser de matériau étanche ou hydrophile au risque de menacer sa durée de vie. Ne jamais ventiler la lame d'air entre l'isolant et le mur extérieur par des orifices dans l'isolant donnant sur l'intérieur. Plafonné à 100€ TTC par m².</p>	30
<p>Isolation Plafond Combles</p> <p>Isolation de la toiture, en veillant à ce que l'isolation soit continue sur toute la surface du plancher. Pour bénéficier du crédit d'impôt 2012, choisir un isolant avec R= 7 m².K/W.</p>	30
<p>Horloge</p> <p>Envisager la mise en place d'une horloge de programmation pour le système de chauffage et choisir un programmateur simple d'emploi. Il existe des thermostats à commande radio pour éviter les câbles de liaison et certains ont une commande téléphonique intégrée pour un pilotage à distance.</p> <p>Ne pas la placer : sur une paroi ensoleillée, près d'une entrée d'air neuf, près d'une zone de courant d'air, au dessus d'un émetteur, près d'une cheminée d'agrément.</p>	30

Commentaires :

Le présent diagnostic est réalisé à partir des consommations réelles fournies par le propriétaire. De nombreux facteurs peuvent entrer en jeu et créer des divergences avec la méthode conventionnelle dite 3CL.

En effet, certaines caractéristiques impactant les consommations du bâtiment ne sont connues que de façon limitée (la température de chauffage du bâtiment, les périodes d'absence, le rendement du mode de chauffage qui dépend de son dimensionnement et de son entretien, la qualité de la mise en oeuvre du bâtiment, le renouvellement d'air dû à la ventilation...).

Les travaux sont à réaliser par un professionnel qualifié.

Vous pouvez peut-être bénéficier d'un crédit d'impôt pour réduire le prix d'achat des fournitures, pensez-y ! <http://www.impots.gouv.fr>

Pour plus d'informations : <http://www.developpement-durable.gouv.fr> ou <http://www.ademe.fr>

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par:
SOCOTEC FRANCE

Tour Pacific
13 Cour Valmy
92977 PARIS LA DEFENSE CEDEX

certification: DTI/0707-002

Assuré par GROUPAMA

10 Rue Blaise Pascal
BP 20337
28006 CHARTRES CEDEX

tel: 0235126666 fax:

N°: 6000 33 33 Y